

NOYAL MUZILLAC

Infos



Mot du Maire

Mes chers concitoyens

Au mois de mars dernier, après avoir débattu sur les orientations budgétaires qui définiront les projets à conduire pour l'année 2021 mais également pour les années futures, les élus ont voté les budgets communaux, c'est-à-dire, les budgets généraux (fonctionnement et investissement), le budget assainissement et les budgets lotissements.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 2.248.630 euros et devrait nous permettre de dégager 544.000 euros d'excédents qui seront versés au budget investissement. Cela nous permettra de financer nos premiers travaux.

Le budget investissement est composé de cet autofinancement, ainsi que des différentes subventions que l'on obtiendra de nos partenaires : le Département, la Région, l'État et peut-être l'Europe. La préparation de ces dossiers représente une charge importante de travail. Ensuite nous aurons recours à l'emprunt pour équilibrer notre budget !

Une des réflexions des élus consiste à établir des priorités sur les différents chantiers à conduire afin de contrôler notre endettement !

Nos principaux projets pour cette année 2021 sont :

- La finalisation de la rue Jacques Prévert, à l'arrière de l'école Sacré Cœur.
- L'extension du bâtiment recevant la boulangerie (début des travaux à l'automne).
- La continuité du lotissement la Chênaie où une quatrième tranche de dix-huit lots verra le jour début 2022.
- Les six lots sur le secteur de Grand Beaufort destinés aux jeunes couples prioritairement, verront le jour à l'automne. À ce jour, 4 lots sont réservés. Les jeunes couples et les célibataires originaires de Noyal-Muzillac peuvent y accéder.
- L'ancienne poste sera en chantier l'hiver prochain. Une salle de réunion et quatre bureaux seront aménagés. Des associations y seront installées et un espace "co-working" sera proposé.
- L'église verra une partie de ces enduits ciment descendue et remplacée par un enduit pierre vue.
- Des travaux de réfection du réseau « Eau pluviale » seront fait rue Pasteur.
- La mairie sera équipée d'un logiciel cimetière. Actuellement, nous sommes toujours à la version papier !
- Notre système de téléphonie et l'abonnement internet seront totalement revus afin de réaliser des économies.

Les élections départementales et régionales ont lieu les 20 et 27 juin prochain, nous avons pris la décision de déplacer les bureaux de vote au complexe de la Michochène pour nous permettre d'accueillir les électeurs dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

En ces temps de Covid-19, il est difficile d'organiser des festivités. Cet été, les écoles et les associations continueront à réduire la voilure. Je leur apporte toute ma considération et mon soutien dans cette période compliquée ! Je suis convaincu que vous ferez ce qu'il faut afin de les soutenir, merci à vous tous !

La municipalité n'organisera pas de fête au 14 juillet. Les élus ont choisi de maintenir leur soirée à l'occasion des journées du patrimoine, elle se déroulera le 18 septembre. Les commerçants seront invités à participer, comme en 2020. Nous espérons aussi organiser un fest-noz fin juillet.

« Restons optimistes », espérons que l'été se passe bien. N'oublions pas pour autant que chacun d'entre nous doit se sentir concerné : **« Respectons les gestes barrières ».**

La charge de travail qui découle de cette situation est importante, il est de ma responsabilité d'organiser tout cela. Le personnel municipal s'attache à fournir un travail ou un accueil de qualité, chacun dans son service, avec ses compétences et sa conscience professionnelle au service de la municipalité. Les nombreux mouvements de personnel récents, à des postes stratégiques, ne sont simples pour personne. Mais cela fait partie de la vie d'une collectivité. Merci pour tous les efforts fournis !

Je vous souhaite à tous un bel été et n'oublions pas "RESTONS SOLIDAIRES".

Patrick Beillon



Elections

20 et 27 juin

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin prochain. Elles se dérouleront à la salle de la Michochène afin de vous recevoir dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Pensez à votre pièce d'identité et votre stylo!



Projet « argent de poche »

Pour la première fois cet été, la commune de Noyal-Muzillac met en place le dispositif « Argent de poche » : un moyen pour permettre aux jeunes de 16 à 18 ans d'avoir une première expérience professionnelle, de participer à la vie locale, de découvrir les services municipaux et les métiers qui s'y pratiquent, tout en gagnant un peu d'argent de poche.

Les jeunes pourront effectuer des missions sur une ou plusieurs demi-journées, accompagnés des agents municipaux (entretien des espaces verts, peinture, bricolage, accompagnement dans l'encadrement des enfants, inventaire...) en contrepartie d'une indemnisation de 15€ par mission.



Les ateliers autonomes de TY MOUN

Inspirés de la pédagogie Montessori, « les ateliers autonomes » sont des activités sensorielles et de motricité fine proposées aux plus petits les mercredis et les vacances à l'accueil de loisirs. Présentées dans des petits plateaux rangés à leur hauteur, les enfants peuvent accéder en autonomie à des dizaines d'activités multiples et variées.

Depuis la rentrée de septembre, Nathalie DAVID, animatrice et ATSEM à l'école communale, s'attèle avec enthousiasme et énergie à trouver des idées originales, « fait maison » et à base d'objets de récupération pour la réalisation de ces ateliers. Les ateliers autonomes de TY MOUN visent à développer, de façon ludique, le sens de l'observation et d'expérimentation des enfants et à garder une cohérence éducative avec le projet des ateliers mis en place par l'équipe enseignante à l'école Jean-Marie Boëffard, avec du matériel Montessori.

Petit rappel des bonnes manières

Concernant les travaux domestiques, vous avez le droit :

Pour les travaux lourds (passer la tondeuse dans votre jardin, creuser des tranchées dans du béton, ravalier la façade de votre maison...) :

- Entre 7h et 20h les jours de semaine
- Jamais le dimanche ou les jours fériés

Pour les petits travaux de bricolage, vous avez le droit de réaliser vos travaux (percer un mur, enfoncer un clou au marteau...) :

- De 8h à 12h et de 14h à 19h30 du lundi au vendredi
- De 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis
- De 10h à 12h les dimanches

Ne pas jeter des lingettes dans les WC.

Cela risque d'endommager les pompes de la station d'épuration.

Trop de masques sont retrouvés dans la nature.

Ils doivent être mis dans la poubelle à ordures ménagères pendant 24 heures (pour limiter la contamination) avant que celle-ci ne soit jetée.

Dans le respect de tous, il est recommandé

d'avoir un langage et un comportement adaptés lorsque nous fréquentons des lieux publics, particulièrement près des aires de jeux.

Boîte à CV

Début avril, Néo emplois 56 a installé une boîte à CV à la mairie. Elle se trouve à côté de celle de la mairie.

Elle est destinée aux personnes qui rencontrent des problèmes en matière de recherche d'emploi. Elle a pour vocation la mise en relation avec les différentes entreprises, collectivités ou même particuliers en recherche de personnel.



L'association Néo emploi 56 est présente dans le Sud Est morbihannais, elle propose des missions de travail aux demandeurs d'emploi en adéquation avec leurs compétences et en répondant aux besoins de recrutement des employeurs locaux. Cela se traduit par un accompagnement avec un conseiller pendant 24 mois maximum, dans un objectif de retour à l'emploi durable (CDD, CDI, formation...). Professionnel de l'emploi et des ressources humaines, Néo emplois 56 est en lien constant avec des partenaires morbihannais, régionaux et nationaux.

Néo56 possède de nombreux outils comme le prêt de véhicule en location à 5 € par jour pour se rendre à un entretien, une auto-école solidaire, de nombreux ateliers informatiques et bureautiques.

Les CV, déposés dans cette boîte, seront transmis à Néo emplois 56, qui travaille en partenariat avec la MSAP (maison de services au public) de Muzillac.

Résidence Noéal

Le programme de construction « Résidence Noéal » d'Espacil Habitat touche à sa fin. Il s'agit de 7 logements se trouvant rue Jacques Prévert, à l'arrière de l'école du Sacré Cœur.

Une commission d'attribution a eu lieu en avril pour étudier les différentes demandes et attribuer, selon des critères précis, les logements.

Leur livraison est prévue mi-juin.

Concours des Maisons fleuries

Comme tous les ans, la Mairie de Noyal-Muzillac fait appel à tous les noyalais pour contribuer à l'embellissement de la Commune.

Depuis un an, beaucoup d'entre vous se sont trouvés une passion et ont pris plaisir à fleurir leur jardin et balcon. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 21 juin.

N'oubliez pas que tout doit être visible de la rue !

Les catégories sont :

- Jardin paysager
- Jardin floral
- Fleurissement façade et cour
- Eco-jardin potager
- Logements sociaux
- Commerces, hôtels, camping





EXPOSITIONS



Les Ateliers Billotins

PEINTURE

du 28 juin au 4 juillet



Mr Stevant & Mme Kermarec

PEINTURE

du 9 au 15 août



Mr Stevant & Mme Kermarec

PEINTURE

du 5 au 11 juillet



Mme Gautier & Mr Bidaut

PEINTURE ET SCULPTURE

du 16 au 25 août



Mme Lignereux & Mme Chameroiy

PEINTURE

du 12 au 18 juillet



Les Petites Mains de Noyal

ARTS CRÉATIFS

du 28 au 30 août



A. Gassiraro & B. Procak

PEINTURE ET SCULPTURE

du 19 au 25 juillet



D. Vauvert

PEINTURE

du 30 août au 5 septembre



Gaël Dupret

PHOTOGRAPHIE

du 26 juillet au 1^{er} août
et du 2 août au 8 août



A. Gassiraro & B. Procak

PEINTURE ET SCULPTURE

du 6 au 12 septembre

à la chapelle du Benguë de NOYAL-MUZILLAC

Agenda
de l'été



3 et 4 juillet

Ball trap des chasseurs

17 juillet

« Cochon grillé » du Hanball club - repas à emporter

30 juillet

vernissage de l'expositon « La découverte ou l'ignorance »
Fest Noz (sur la place de la Mairie)

1er août

« Fricassée » de Jeune France Football - repas à emporter

28 août

« Couscous » de Jeune France Musique - repas à emporter

18 septembre

« Noyal en Fête » de la municipalité de Noyal-Muzillac